

# UNE IMMERSION EN ORGANISME DE FORMATION, C'EST POSSIBLE !

**Pour qui ?**

Toute personne BOETH  
ou  
en voie de l'être

le référent de parcours du réseau  
pour l'emploi ou le référent  
handicap de l'organisme de  
formation

**Par qui ?**



**Pourquoi ?**

- Prendre conscience des attendus d'une formation (en complément des stages en entreprises)
- Mettre en lumière les compétences de la personne/révéler les points de vigilance
- Identifier les besoins de compensation avant une entrée en formation
- Lever d'éventuels freins...

- ➔ Contacter le référent handicap de l'OF
- ➔ Joindre l'annexe "immersion en formation" au Cerfa PMSMP ou à la convention signée de gré à gré avec l'OF

**Comment ?  
Quel document ?**



**Quand ?  
Où ?**

Jusqu'à 2 semaines, à n'importe quel moment de l'année pendant un cursus de formation dans un organisme de formation

**objectif final ?**



Contribuer à la sécurisation d'un parcours lors de l'élaboration d'un projet professionnel et aider à sa validation

 Ressource Handicap  
Formation

pour en savoir plus : <https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/Blocs/Formation-et-handicap-c-est-possible/Onglet/Pour-participer>

**FORMATION ET HANDICAP  
C'EST POSSIBLE !** 